



Pour diffusion immédiate  
Communiqué

## Modifications au régime pédagogique : la FAE est satisfaite des annonces de la ministre Michelle Courchesne

**Montréal, 11 mai 2010** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se réjouit des correctifs que vient d'apporter la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, au projet de règlement modifiant le régime pédagogique.

Ainsi, après consultation, elle réintroduit les dispositions du calendrier scolaire qui continuera de se calculer en termes de jours de présence à l'école sur une base annuelle, soit 180 jours par année. Elle maintient également le nombre d'heures consacrées à l'enseignement des matières obligatoires, tout en permettant la possibilité, si cela est dans l'intérêt de l'élève, qu'il redouble sa première année du secondaire.

La ministre a été sensible à la demande que la FAE a exprimée quant à l'entrée progressive au préscolaire notamment en ne limitant pas le nombre maximal de jours pour procéder à celle-ci.

Quant à la possibilité d'offrir le cours *Éthique et culture religieuse* aux élèves de 3<sup>e</sup> secondaire, la FAE souhaite que cette mesure s'applique dans le respect des enseignantes et enseignants dont les matières seront touchées par ces modifications.

« Nous croyons que la décision de la ministre Courchesne est un retour au bon sens. Nous ne pouvons accepter que les modifications au régime pédagogique ayant un impact véritable sur la société québécoise puissent se faire par le biais d'une simple décision administrative et créer une telle confusion au sein de toute la population. En ce sens, la consultation que nous avons souhaitée n'aura pas été vaine. Nous espérons que la ministre saura se montrer aussi sensible aux revendications légitimes que continue d'exprimer la FAE pendant la présente négociation », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source: Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements: Armand Dubois, conseiller aux communications  
Téléphone : 514 666 7763, poste 296 - bureau  
514 910-1754 - cellulaire